

TROILUS RECOUPE 8,84 G/T D'ÉQU.-OR SUR 4,8 M À Z87 ET CONFIRME UNE MINÉRALISATION À HAUTE TENEUR À 400 M AU-DELÀ DE L'ENVELOPPE DE LA FOSSE DES RESSOURCES ACTUELLE

**8,84 G/T D'ÉQU.-OR (7,02 G/T AU, 21,63 G/T AG, 1,03% CU) SUR 4,8 M*

Le 20 août 2026, Montréal (Québec) – Corporation minière Troilus (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5) (« Troilus » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer les résultats de cinq trous de forage totalisant 2 915 mètres, réalisés dans le cadre du programme de forage d'extension en cours à Z87 sur son projet aurifère et cuprifère Troilus, situé dans le centre-nord du Québec, au Canada.

Les cinq trous constituaient des prolongements de trous de forage existants provenant de la zone J et visaient à tester la continuité en aval-pendage de la minéralisation à haute teneur de Z87 au-delà des limites des ressources minérales existantes (voir l'estimation des ressources minérales de 2023 dans le [communiqué de presse du 16 octobre 2023](#)).

Faits saillants des intersections de la cible souterraine Z87 (voir les Figures 1 et 2) :

- **Le trou TLG-ZJ20-222-EXT26 a recoupé 8,84 g/t d'équivalent-or (« d'équ.-or ») (7,02 g/t Au, 21,63 g/t Ag, 1,03% Cu) sur 4,8 m, incluant 23,58 g/t d'équ.-or (22,70 g/t Au, 21,70 g/t Ag, 0,41% Cu) sur 1 m et 7,04 g/t d'équ.-or (4,06 g/t Au, 30,96 g/t Ag, 1,73 % Cu) sur 2,8 mètres** à partir de 859 mètres de profondeur mesurée. Voir la photo de la carotte à la Figure 3.
- **Le trou TLG-ZJ419-094-EXT26 a recoupé 5,07 g/t d'équ.-or (3,65 g/t Au, 12,26 g/t Ag, 0,84 % Cu) sur 5 m, incluant 7,79 g/t d'équ.-or (5,73 g/t Au, 17,93 g/t Ag, 1,22 % Cu) sur 3 mètres** à partir de 842 mètres de profondeur mesurée.
- **Le trou J-22-344-EXT26 a recoupé 2,08 g/t d'équ.-or (1,93 g/t Au, 1,88 g/t Ag, 0,09 % Cu) sur 6,17 m, incluant 9,26 g/t d'équ.-or (8,94 g/t Au, 4,20 g/t Ag, 0,18 % Cu) sur 1,37 mètres** à partir de 995,2 mètres de profondeur mesurée.
- **Le trou TLG-ZJ19-165-EXT26 a recoupé 2,84 g/t d'équ.-or (2,38 g/t Au, 4,16 g/t Ag, 0,27 % Cu) sur 3,7 m** à l'intérieur d'un intervalle plus large de **1,71 g/t d'équ.-or (1,32 g/t Au, 2,87 g/t Ag, 0,23 % Cu) sur 8,2 mètres** à partir de 989,5 mètres de profondeur mesurée.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a commenté : « *Les résultats annoncés aujourd'hui mettent une fois de plus en évidence l'important potentiel qui subsiste en profondeur à Troilus. Depuis l'acquisition du projet, notre plan de développement a considérablement évolué, passant d'un concept initial d'exploitation souterraine sous les anciennes fosses J et Z87 à une exploitation à ciel ouvert de beaucoup plus grande envergure, d'une capacité de 50 000 tonnes par jour. Ces plus récents résultats*

viennent renforcer le potentiel d'exploitation souterraine qui demeure sous Z87. En réintégrant et en prolongeant cinq trous de forage existants afin de cibler le cœur interprété à haute teneur, nous avons recoupé de la minéralisation dans chacun des trous et confirmé la continuité de la minéralisation à haute teneur jusqu'à au moins 400 mètres à l'extérieur de l'enveloppe actuelle de la fosse des ressources. Ces résultats fournissent de précieuses nouvelles données qui contribueront aux futures mises à jour du modèle géologique, alors que nous continuons d'évaluer l'envergure à long terme du projet Troilus, sa flexibilité et les différentes possibilités qu'il offre.»

Les travaux de forage s'inscrivent dans le cadre du programme d'exploration 2026 de Troilus, tel que décrit dans le communiqué de presse du 31 mars 2026. Toutes les teneurs présentées sont non écrêtées, et les épaisseurs réelles représentent environ 75 % à 90 % des longueurs de forage.

*Le rapport technique complet conforme au Règlement 43-101 associé à l'étude de faisabilité du projet Troilus est disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca sous le profil d'émetteur de la Société ou sur le site Web de la Société www.troilusmining.com

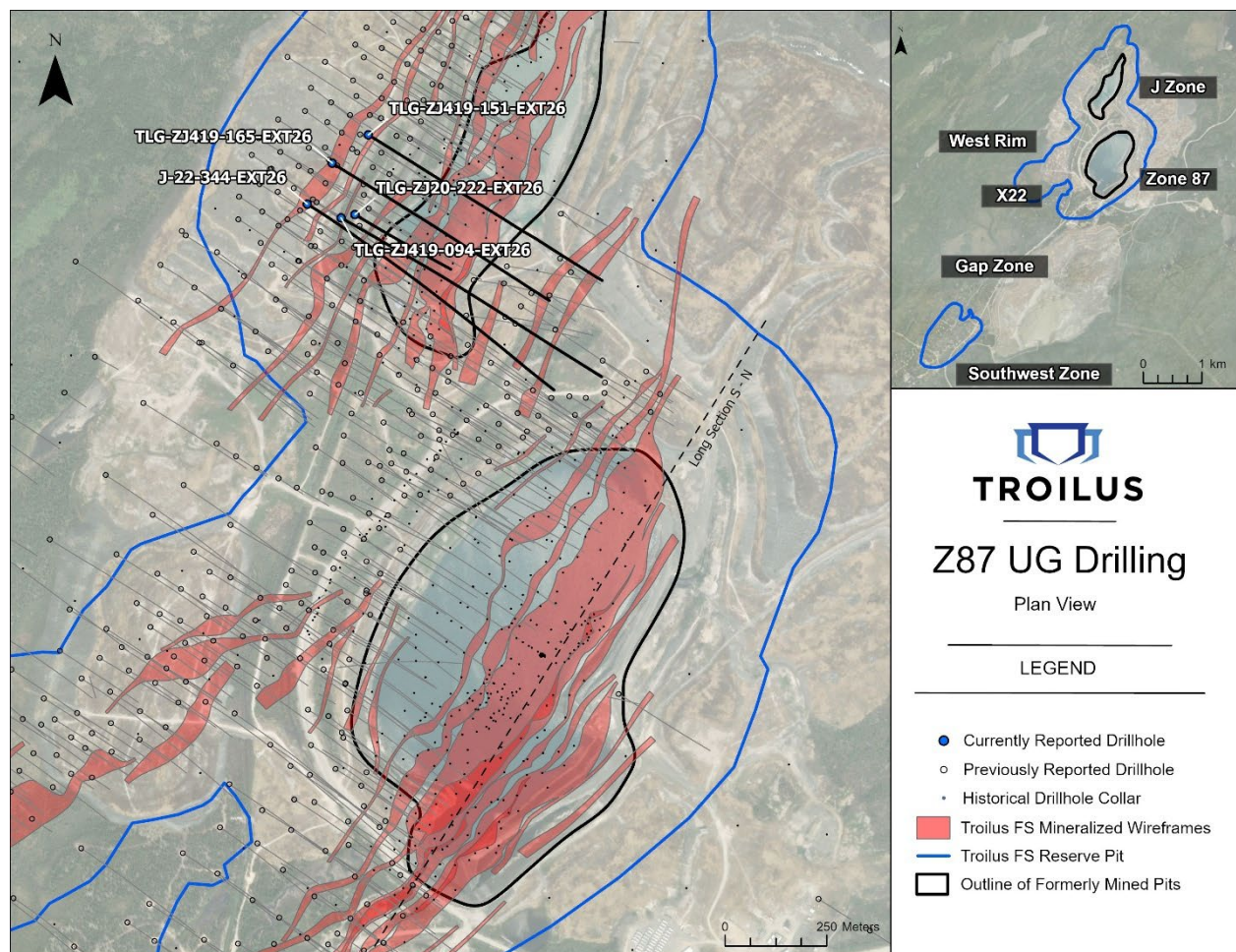


Figure 1. Carte en plan présentant l'emplacement des trous de forage.

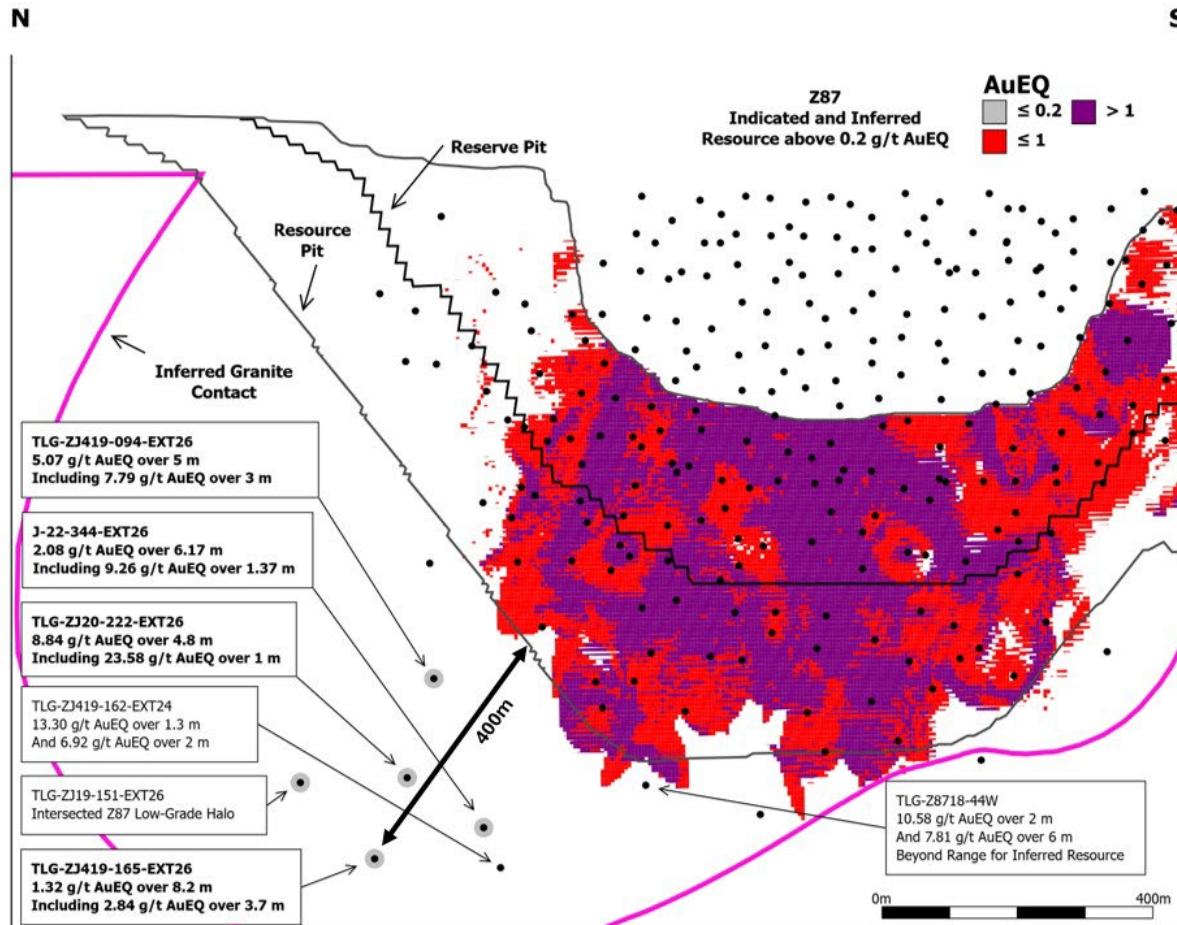


Figure 2. Section longitudinale montrant les résultats d'analyse du programme de forage ciblant le potentiel souterrain de Z87. La section est inclinée à environ 60° afin de suivre le pendage du corps minéralisé.

Forage ciblant le potentiel souterrain de Z87

Le programme de forage ciblant le potentiel souterrain de Z87 visait à confirmer la continuité en aval-pendage du cœur à haute teneur de Z87. Cinq trous de forage existants de la zone J ont été réintégrés et prolongés afin de tester des cibles de Z87 en profondeur, jusqu'à 400 mètres à l'extérieur des limites du modèle de ressources actuel. Au total, 2 915 mètres ont été forés, permettant d'éviter 2 733 mètres de forage grâce à la réintégration des trous existants.

Tous les trous de forage ont recoupé de la minéralisation (voir la Figure 2). Le trou TLG-ZJ20-222-EXT26 a retourné 8,84 g/t d'équ.-or sur 4,8 mètres, dont 23,58 g/t d'équ.-or sur 1 mètre dans Z87, à environ 300 mètres à l'extérieur des limites des ressources minérales existantes. Deux cents mètres plus haut dans le prolongement de la zone, le trou TLG-ZJ419-094-EXT26 a retourné 5,07 g/t d'équ.-or sur 5 mètres, incluant 7,79 g/t d'équ.-or sur 3 mètres. Le trou TLG-ZJ19-165-EXT26 a retourné 2,84 g/t d'équ.-or sur 3,7 mètres à l'intérieur d'un intervalle plus large de 1,71 g/t d'équ.-or sur 8,2 mètres, constituant l'intersection la plus éloignée en aval-pendage dans Z87 et prolongeant la minéralisation connue jusqu'à 400 mètres à l'extérieur des limites des ressources actuelles. Le trou TLG-ZJ19-151-EXT26 a recoupé la marge interprétée à plus faible teneur de la zone Z87, à environ 200 mètres au nord de TLG-ZJ20-222-

EXT26, confirmant ainsi la continuité géologique du système minéralisé et mettant en évidence plusieurs centaines de mètres de géologie encore non testée dans toutes les directions.

Le granite de Parker (voir la Figure 2 – le contact interprété du granite est indiqué en rose) est interprété comme s'étant mis en place dans le secteur de Troilus après les principaux épisodes de minéralisation. Par conséquent, le potentiel d'exploration à l'intérieur du granite est considéré comme faible. Toutefois, le contact entre le gisement Troilus et le granite de Parker demeure en grande partie interprété en aval-pendage de la zone à haute teneur de Z87. Malgré la mise en place tardive des roches granitiques par rapport à la minéralisation, des occurrences de minéralisation à haute teneur ont été observées dans des dykes granitiques recoupant une minéralisation préexistante. Le trou TLG-ZJ20-222 a livré l'exemple le plus continu et aux teneurs les plus élevées de ce style de minéralisation à ce jour (voir la Figure 3), où des veines de chalcopryrite, de pyrrhotite et de pyrite remplissent un réseau de fractures et de veines qui convergent localement pour former des brèches. Dans ce cas, la minéralisation à haute teneur en or, en argent et en cuivre encaissée dans les dykes granitiques serait liée à une remobilisation localisée et à un enrichissement de la minéralisation primaire, ce qui ouvre la possibilité de découvrir d'autres occurrences de ce type dans les environs du granite de Parker. Les dykes granitiques semblent concordants, ayant été mis en place parallèlement aux unités géologiques plus anciennes, et présentent une altération en biotite et en albite ainsi que des textures magmatiques grenues typiques.. Les autres trous réalisés dans le cadre de ce programme ont recoupé la minéralisation plus typique encaissée dans les roches volcaniques, là où ces principales unités stratigraphiques sont recoupées par des dykes porphyriques.

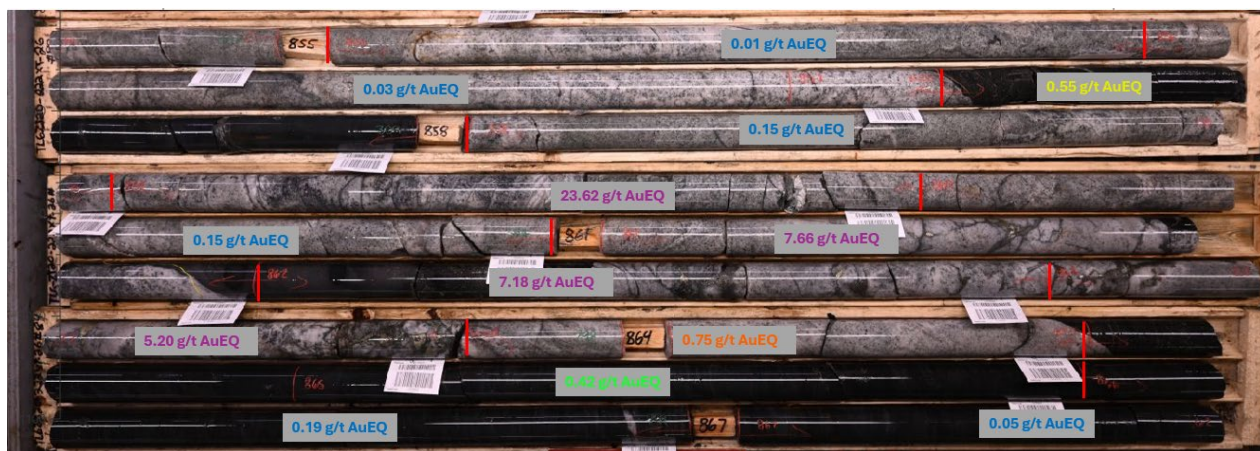


Figure 3. Photos de carottes du trou TLG-ZJ20-222-EXT26 avec les résultats d'analyse. La minéralisation est encaissée dans des dykes felsiques déformés et fracturés associés au granite de Parker.

Tableau 1. Résultats de forage de la zone Z87

Trou	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Teneur en Au (g/t)	Teneur en Cu (%)	Teneur en Ag (g/t)	Teneur en équ.-or (g/t)
TLG-ZJ19-094-EXT26 (Profondeur initiale de 519 m, -53° inclinaison)							
	513	529	16	0,24	0,11	1,38	0,42
incl	528	529	1	1,56	0,39	4,30	2,20
	560	561	1	1,36	0,00	0,25	1,37
	603	623	20	0,16	0,02	0,49	0,21
incl	622	623	1	1,56	0,02	0,25	1,59
	644	646	2	2,54	0,05	1,05	2,63
incl	645	646	1	4,66	0,04	1,60	4,75
	682,6	694	11,4	0,18	0,11	0,74	0,35
	700	704	4	0,17	0,09	1,13	0,31
	771	774	3	0,71	0,06	1,03	0,82
incl	771	772	1	1,64	0,18	2,60	1,94
	787	878	91	0,62	0,14	2,27	0,86
incl	788	798	10	0,87	0,29	3,50	1,34
incl	791	792	1	2,32	0,44	4,20	3,03
incl	827	828	1	3,16	0,00	0,25	3,17
incl	842	878	36	1,06	0,20	3,74	1,41
incl	842	847	5	3,65	0,84	12,26	5,07
incl	844	847	3	5,73	1,22	17,93	7,79
incl	844	845	1	10,30	1,02	16,80	12,04
incl	861	862	1	3,31	0,56	16,80	4,36
incl	871	871,7	0,7	2,08	0,21	6,00	2,47
incl	877	878	1	3,01	0,06	3,90	3,15
TLG-ZJ19-151-EXT26 (Profondeur initiale de 498m, -61° inclinaison)							
	528	538	10	0,19	0,01	0,40	0,21
	594	604	10	0,23	0,02	0,32	0,26
	638	646	8	0,24	0,00	0,25	0,25
	679	692	13	0,10	0,07	0,78	0,21
	698	706,7	8,7	0,26	0,12	1,27	0,46
	810	822	12	0,11	0,10	1,04	0,28
	829	840,2	11,2	0,08	0,08	1,13	0,21
	846	850,75	4,75	0,09	0,11	1,67	0,28
	869	886	17	0,25	0,07	1,18	0,37
	893	898	5	0,28	0,03	0,74	0,33
TLG-ZJ19-165-EXT26 (Profondeur initiale de 540m, -65° inclinaison)							
	553	555	2	1,18	0,05	1,20	1,28
	572	575	3	0,44	0,03	1,00	0,50
	585	590	5	0,41	0,08	2,26	0,56
	659	660	1	0,67	0,40	4,50	1,32

	668	676	8	0,20	0,11	2,54	0,39
	777	783	6	0,10	0,07	0,61	0,21
	813	817	4	0,16	0,07	0,39	0,28
	837	840	3	0,51	0,10	0,98	0,67
	856	880	24	0,19	0,10	1,58	0,35
	904	912	8	0,12	0,10	2,12	0,30
	936	1019,55	83,55	0,33	0,09	1,17	0,47
incl	989,5	997,7	8,2	1,32	0,23	2,87	1,71
incl	994	997,7	3,7	2,38	0,27	4,16	2,84
	1061	1065	4	0,20	0,01	3,72	0,26
TLG-ZJ20-222-EXT26 (Profondeur initiale de 501,3m, -63° inclinaison)							
	500	512	12	0,22	0,11	2,31	0,41
	527	532	5	0,55	0,15	3,89	0,82
incl	529,1	529,6	0,5	3,93	0,54	17,70	4,96
	538,2	561	22,8	0,22	0,08	1,40	0,37
incl	541,5	542	0,5	3,14	0,44	16,60	4,00
	607,8	609	1,2	3,18	0,01	0,25	3,19
	654,1	659	4,9	0,12	0,16	3,09	0,39
incl	654,1	654,6	0,5	0,45	1,13	24,40	2,44
	699,55	714	14,45	0,12	0,08	0,87	0,26
	750	759	9	0,09	0,07	0,88	0,21
	779	789	10	0,19	0,09	1,30	0,34
	798	804	6	0,17	0,04	0,55	0,24
	811	821	10	0,29	0,09	1,19	0,44
	843	848,65	5,65	1,05	0,41	6,27	1,75
incl	844	848	4	1,35	0,50	7,93	2,21
	857,2	902	44,8	1,35	0,22	4,52	1,73
incl	859	863,8	4,8	7,02	1,03	21,63	8,84
incl	859	860	1	22,70	0,41	21,70	23,58
incl	861	863,8	2,8	4,06	1,73	30,96	7,04
incl	876	898	22	0,87	0,16	3,27	1,15
incl	882	883,2	1,2	4,48	0,31	7,70	5,04
J-22-344-EXT26 (Profondeur initiale de 675m, -60° inclinaison)							
	697	712	15	0,31	0,01	0,31	0,32
	768	784	16	0,18	0,06	0,51	0,28
	795	808	13	0,18	0,07	0,49	0,29
	827	832	5	0,29	0,06	0,58	0,39
	838	845	7	0,16	0,07	0,54	0,27
	931	967,92	36,92	0,32	0,13	1,54	0,54
	973,33	980	6,67	0,18	0,12	2,56	0,38
	987	1007	20	1,00	0,08	1,73	1,14
incl	995,2	1007	11,8	1,61	0,10	2,17	1,79
incl	995,2	1001,37	6,17	1,93	0,09	1,88	2,08

incl	1000	1001,37	1,37	8,94	0,18	4,20	9,26
------	------	---------	------	------	------	------	------

* Équivalent-or = teneur en Au + 1,5628 × teneur en Cu + 0,0128 × teneur en Ag

Assurance et contrôle de la qualité

Dans le cadre du programme de forage, des échantillons d'analyse d'un mètre ont été prélevés à partir de carottes de forage de diamètre NQ, puis sciés en deux. Une moitié a été envoyée au laboratoire ALS de Sudbury (Ontario), un laboratoire commercial certifié, tandis que l'autre moitié a été conservée à des fins de vérification, d'analyses de contrôle et de référence future. Un programme rigoureux d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (AQ/CQ) a été appliqué à tous les échantillons, comprenant l'insertion d'un étalon minéralisé certifié et d'un échantillon blanc dans chaque lot de 25 échantillons. Chaque échantillon a été préparé selon une méthode standard de concassage visant un produit dont 85 % passe sous les 75 microns, sur une fraction de 500 g. Les échantillons ont été analysés par pyroanalyse 1-AT (30 g) avec lecture par absorption atomique (AA). Lorsque les résultats dépassaient 3,5 g/t d'or, les analyses étaient reprises avec une lecture gravimétrique. Pour les échantillons d'AQ/CQ, une pyroanalyse de 50 g a été réalisée. En plus de l'or, le laboratoire ALS a effectué une analyse multielement (ME-ICP61) portant sur 33 éléments, par digestion à quatre acides suivie d'une analyse ICP-AES.

Expertise d'une personne qualifiée

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué de presse ont été examinés et approuvés par M. Nicolas Guest, géoscientifique professionnel et directeur de l'exploration, en tant que personne qualifiée selon le Règlement 43-101. M. Guest est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.

Divulgaration par rapport à l'équ.-or

**Les formules utilisées pour calculer les teneurs en équ.-or des ressources sont les suivantes : pour la fosse 87, équ.-or = Au + 1,5628 × Cu + 0,0128 × Ag; pour la fosse J, équ.-or = Au + 1,5107 × Cu + 0,0119 × Ag; pour la fosse SW, équ.-or = Au + 1,6823 × Cu + 0,0124 × Ag; et pour la fosse X22, équ.-or = Au + 1,5628 × Cu + 0,0128 × Ag. Les teneurs en équ.-or ont été calculées en utilisant des prix des métaux de 1 850 \$ US/oz Au, 4,25 \$ US/lb Cu et 23,00 \$ US/oz Ag, ainsi que des taux de récupération de 93,1 % pour l'or, 88,9 % pour l'argent et 89,3 % pour le cuivre dans la fosse J; 95,5 % pour l'or, 98,2 % pour l'argent et 94,7 % pour le cuivre dans la fosse 87; 85,7 % pour l'or, 85,6 % pour l'argent et 91,5 % pour le cuivre dans la fosse SW; et 95,5 % pour l'or, 98,2 % pour l'argent et 94,7 % pour le cuivre dans la fosse X22.

À propos de Corporation minière Troilus

Corporation minière Troilus est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, positionnant ainsi Troilus comme un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications d'entreprise

+1 (647) 276-0050

info@troilusmining.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent notamment, sans s'y limiter, les déclarations concernant l'incidence des résultats de forage sur la Société, la probabilité que ces résultats permettent ultimement la conversion de ressources présumées situées à l'intérieur des fosses vers des catégories de ressources de niveau supérieur, les résultats de l'étude de faisabilité, y compris, sans s'y limiter, les différents paramètres économiques, financiers et opérationnels du projet, tels que le calendrier et le volume de la production future du projet, les attentes à l'égard du taux de rendement interne (« TRI »), de la valeur actualisée nette (« VAN »), de la période de récupération et des coûts du projet, les méthodes d'exploitation minière et de traitement prévues, les infrastructures proposées, la durée de vie anticipée de la mine, les teneurs et les taux de récupération prévus, le calendrier des études futures, y compris les évaluations environnementales (notamment l'étude d'impact sur l'environnement), ainsi que les plans de développement, la possibilité d'accroître l'envergure du projet, le potentiel du projet à devenir un projet minier de référence en Amérique du Nord, le potentiel de développement et l'échéancier du projet, l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales, la réalisation des estimations de ressources et de réserves minérales, le calendrier et l'ampleur des travaux d'exploration futurs estimés, les coûts des activités futures, les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation, le succès des activités d'exploration, la capacité anticipée des investisseurs à continuer de bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de son expertise technique et de l'appui des communautés locales, ainsi que les résultats anticipés du programme de forage 2026 de la Société et leur incidence possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. En général, les déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « prévoit », « s'attend à », « ne s'attend pas à », « est prévu », « budget », « planifié », « estime », « prévoit », « a l'intention de », « continue », « anticipe », « n'anticipe pas », « croît », ou de variantes de ces termes et expressions, ou encore de déclarations selon lesquelles certaines actions, certains événements ou certains résultats « pourraient », « devraient », « seront », « seraient susceptibles de », « se produire » ou « être réalisés ». Les déclarations prospectives sont fondées sur certaines hypothèses ainsi que sur d'autres facteurs importants qui, s'ils s'avéraient inexacts, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Troilus diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Ces déclarations et renseignements sont fondés sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures ainsi que l'environnement dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux exprimés dans les déclarations prospectives figurent notamment les fluctuations des devises, le contexte économique mondial, la dilution, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus et ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives, notamment, sans s'y limiter : l'absence de garantie que les programmes d'exploration de la Société mèneront à une augmentation des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux

estimations de ressources et de réserves minérales; le degré élevé d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études minières et économiques, qui reposent dans une large mesure sur diverses hypothèses; les variations du prix de l'or et des autres métaux; les fluctuations des taux de change; les variations du coût des fournitures et de la main-d'œuvre; l'obtention des approbations nécessaires; la disponibilité du financement requis pour le développement du projet; les risques et incertitudes liés au développement de projets miniers; les incertitudes d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social; les prix futurs de l'or et des autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries de main-d'œuvre; ainsi que les risques environnementaux et autres risques inhérents à l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, ceux décrits dans la plus récente notice annuelle de la Société, dans ses rapports techniques et dans les autres documents d'information continue disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Bien que Troilus ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux exprimés dans les déclarations prospectives, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Troilus n'assume aucune obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, sauf conformément aux lois applicables en matière de valeurs mobilières.